

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 15 Décembre 2021

Le conseil municipal s'est réuni à la salle socioculturelle à 18 heures 30 le mercredi 15 décembre 2021 sous la Présidence de Madame Florence LE SAINT, Maire, et de Monsieur David LE QUERRIOU, Secrétaire de séance, en présence de 15 conseillers.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2021

- 1-Instauration d'un conseil municipal des jeunes
- 2-Intronisation des enfants au conseil municipal des jeunes
- 3-Achat et cérémonie de remise de l'œuvre de Bernard Marie LAUTE

Etaient présents :

MM BEAUCAMP Martine, BELLEGOU Anne, BISSON Cyril, BROCHEN Annie, CABIOCH QUEMENER Daniel, CARRE Yves, COLLIN Isabelle CORREC Sylviane, EVEN Olivier, LE QUERRIOU David, LE SAINT Florence, MENGUY Stéphane, PARANT Katell, RAISON Muriel, ROPERS Valérie.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés :

BARS Gilles (procuration à CARRÉ Yves), JANNIN Eric (procuration à LE QUERRIOU David), POIGNANT Julien (procuration à LE SAINT Florence),

Absents :

JACQ Claudie

Monsieur David LE QUERRIOU a été nommé secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 novembre 2021

Madame Le Saint rappelle à l'assemblée l'ordre du jour de cette réunion, à savoir :

1. Admission en non-valeur
2. Décisions modificatives Commune
3. Décisions modificatives CCAS
4. Tarifs publics 2022
5. Autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget
6. Restauration de la chapelle du Paradis : demande de subvention
7. Motion défense des services publics
8. Motion algues vertes
9. Présentation des rapports de Leff Armor Communauté pour l'année 2020

- a. Rapport d'activités des services publics communautaires
 - b. Rapport sur le prix et la qualité du service déchets
 - c. Rapport relatif aux prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
 - d. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
10. Affaires diverses

Sans observations, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

1/ Institution d'un conseil municipal des jeunes

Madame Florence LE SAINT, Maire, rappelle un engagement du mandat électoral : la création d'un conseil municipal des enfants.

Celui-ci aura pour objectif de favoriser la participation citoyenne dès le plus jeune âge et l'apprentissage de la démocratie.

D'un point de vue juridique, aucune loi ne vient réglementer la création d'un conseil municipal des enfants. Chaque collectivité qui souhaite en créer un peut en déterminer librement les règles de constitution et de fonctionnement, dans le respect des valeurs de la République et des principes fondamentaux de non-discrimination et de laïcité.

Les enfants sont amenés à réfléchir, décider puis exécuter et mener à bien des actions dans l'intérêt de tous, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la commune.

Le conseil municipal des enfants remplira un triple rôle :

- ✓ Etre à l'écoute des idées et propositions des enfants et les représenter
- ✓ Proposer et réaliser des projets utiles à tous à l'échelle de la commune,
- ✓ Transmettre directement les souhaits et observations des enfants aux membres du conseil municipal de Pommerit Le Vicomte

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ Approuve la création du conseil municipal des enfants de Pommerit Le Vicomte en précisant que :
 - Le conseil municipal des enfants est uniquement ouvert aux enfants domiciliés à Pommerit Le Vicomte
 - La durée du mandat est fixée à 2 ans
 - Un règlement intérieur sera établi afin de déterminer les règles du conseil
 - Le conseil municipal des enfants pourra disposer d'un budget défini par les conseillers municipaux adultes pour des actions communales.
- ✓ Autorise Madame La Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire

2/ Intronisation des enfants au conseil municipal des jeunes

Madame Florence LE SAINT, Maire, rappelle que Martine BEAUCAMP et Cyril BISSON, conseillers municipaux, ont mené une campagne d'information auprès des enfants des écoles de la commune puis une réunion d'information pour expliquer le projet, les modalités d'inscription et de vote à tous les enfants.

97 enfants (CE2-CM1-CM2) se sont inscrits pour voter, une liste s'est présentée composée de Kaïlenn BISSON, Marie-Gabrielle DAVY, Noa FURQUAND, Augustine LAVOISIER, Kylian LE BRAS, Océann MERCHIER, Noé PASTOL, Kaycie PIONNIER, Leensay TATON, Lilwenn TUAL, élèves de CM1-CM2.

76 enfants ont voté pour cette liste, 64 bulletins exprimés et 12 votes blancs ont été comptabilisés.

Madame Florence LE SAINT a ensuite appelé les enfants présents dans la salle pour leur remettre leur écharpe d'élu et un sac à dos comprenant le nécessaire pour assister au conseil municipal des enfants. Les enfants élus ont ensuite été invités à s'asseoir à la table des conseillers municipaux adultes pour assister à la fin du conseil municipal.

3/ Achat et remise de l'œuvre de Bernard Marie LAUTE

Madame Florence LE SAINT, Maire, rappelle que lors de l'inauguration de la maison de santé pluridisciplinaire en octobre 2021, Monsieur Bernard Marie LAUTE, artiste-peintre sur la commune de Pommerit Le Vicomte avait accepté d'exposer quelques-unes de ses œuvres et qu'à l'issue de l'exposition, le conseil municipal avait émis le souhait d'acheter une de ses œuvres pour la commune.

Elle précise ensuite qu'un sondage a été réalisé et c'est l'œuvre « Enez An Ero » qui a remporté la majorité des suffrages et qui a donc été choisie.

Cette œuvre est proposée au prix de 1 200 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide l'achat de l'œuvre « Enez An Ero » réalisé par Monsieur Bernard Marie LAUTE, artiste-peintre à Pommerit Le Vicomte au prix de 1 200 €
- Autorise Madame La Maire à signer les documents afférents à cette affaire

Madame Florence LE SAINT, Maire, invite ensuite Monsieur Bernard Marie LAUTE à la rejoindre. Avant de découvrir l'œuvre choisie, elle souhaite dire quelques mots :

Monsieur Bernard Marie LAUTE vit à Pommerit Le Vicomte depuis 1971. Artiste peintre de renommée, mais aussi photographe et réalisateur, Il a multiplié les allers retours artistiques entre tous les arts et enrichi ses œuvres de tous ses échanges et influences partagées.

Dans sa peinture, il joue avec les couleurs et la lumière dans des figurations allusives emplies de nature. Son travail est une suite infinie et chaque jour l'aide à découvrir quelque chose. Il revient constamment sur son œuvre ; corriger, trouver l'équilibre, reprendre inlassablement jusqu'au moment où la vie va irriguer toute la surface de la toile.

Elle précise que la municipalité souhaitait acquérir une de ses œuvres afin d'être aussi l'un des dépositaires de son inspiration et pouvoir ainsi la mettre à disposition de tous les habitants de la commune.

Une fois l'œuvre découverte par l'ensemble du conseil municipal, Mme LE SAINT remercie Bernard Marie LAUTE d'être présent pour la remise de cette œuvre.

Monsieur Bernard Marie LAUTE, remercie à son tour la municipalité et offre un tableau de la série « la grande traversée ».

10/Affaires diverses

-Exposition photos

Madame Florence LE SAINT, Maire, rappelle que la bibliothèque de Pommerit Le Vicomte accueille l'exposition « Vous avez dit rouge », signée par les adhérents de Guingamp Photo Club qui ont travaillé sur le thème de la couleur rouge.

L'exposition d'une trentaine de clichés, dont huit ont été accrochés dans la maison de santé, est à découvrir durant les heures d'ouverture de la bibliothèque le mercredi et le samedi de 10h à 12h.

-Vœux 2022

Madame Florence LE SAINT, Maire, explique qu'en raison du contexte sanitaire les vœux à la population prévus le 7 janvier 2022 sont annulés.

Les vœux de Leff Armor Communauté qui devaient se dérouler à Pommerit Le Vicomte le 11 janvier 2022 sont également annulés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15

BARS Gilles (procuration à CARRE Yves)	BEUCAMP Martine	BELLEGOU Anne
BISSON Cyril	BROCHEN Annie	CABIOCH QUEMENER Daniel
CARRE Yves	COLLIN Isabelle	CORREC Sylviane
EVEN Olivier	JACQ Claudie	JANNIN Éric (procuration à LE QUERRIOU David)
LE QUERRIOU David Secrétaire de séance	LE SAINT Florence	MENGUY Stéphane
PARANT Katell	POIGNANT Julien (procuration à LE SAINT Florence)	RAISON Muriel
ROPERS Valérie		